Cholet mag

n° 252 | Décembre 2011

plus d'infos sur www.ville-cholet.fr

ANIMATIONS DE NOËL
Programme sur ville-cholet.fr

→ Vie municipale

L'opération Val de Moine est en marche

Les travaux de viabilisation de la première tranche du nouveau quartier Val de Moine ont démarré au mois d'octobre et devraient s'achever en mars 2012. Les premieres constructions devraient suivre. **p. 9**



© Air Papillon

→ Dossier

p. 4

Dossier spécial

Nouvelles technologies

© Shutterstock

→ Cholet-agglomération

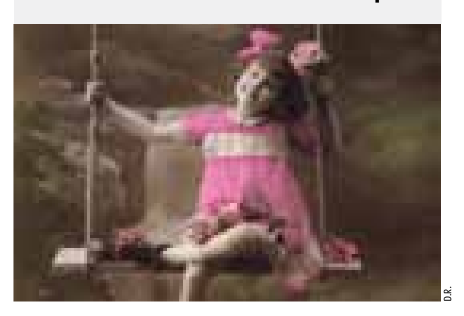
Transfert de la compétence culture à l'agglomération

A compter du 1er janvier 2012, la culture du Choletais entre dans une nouvelle ère. Compétence exercée jusque-là par la Ville de Cholet, elle devient compétence communautaire. Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet et Président de la Communauté d'Agglomération du Choletais, explique sur ce transfert de compétence. **p. 13**

→ Entracte

Cholet capitale de la mode enfantine

Le Musée du Textile propose jusqu'au 18 mars, une nouvelle exposition du cycle "Small Couture" consacrée à la mode enfantine passée et actuelle. L'occasion de révéler une fois de plus la richesse exceptionnelle des collections du Musée de Cholet. **p. 16**



D.R.

→ Vie municipale

Focus sur le rapport d'observations de la Chambre régionale des comptes

Lors du Conseil municipal du 14 novembre, élus de la majorité et de l'opposition ont débattu du rapport d'observations élaboré par la Chambre régionale des Comptes des Pays de la Loire et relatif à la gestion de la Ville de Cholet entre 2005 et 2010.

A quoi sert ce rapport ? Que dit-il ? Explications. **p. 10**

Les "comptes" de Noël

En préambule, il me paraît important de revenir sur les débats financiers qui ont agité le dernier conseil municipal. L'opposition a voulu attaquer la majorité au moyen du rapport de la Chambre régionale des comptes. Transformée en Père Fouettard, elle a alors dispensé ses coups de butoirs et autres mauvaises notes sur la gestion municipale depuis 2005. Sa lecture partiale et partielle, ajoutée à sa méconnaissance chronique du sujet auraient bien voulu nous faire croire à la faillite annoncée de la Ville et particulièrement celle du projet des Arcades Rougé : mauvais comptes de Noël ! Un article instructif du présent magazine reprend ce qui est écrit dans le rapport : "*La situation financière de la commune de Cholet paraît satisfaisante*". Surtout, la majorité assume pleinement l'observation suivante : "*une augmentation de l'endettement a été rendue nécessaire pour financer le niveau d'investissement consacré pour l'essentiel à l'opération de centre-ville, Arcades Rougé (…). Elle pèse fortement sur les finances communales, du fait, notamment, de l'acquisition du parking public souterrain*".

"Les économies d'aujourd'hui ne sont pas celles de demain. C'est toute la différence entre une simple analyse et l'action politique"

L'opération Arcades Rougé était indispensable pour revitaliser le centre-ville. Elle touche à sa fin et le pari est en passe d'être gagné. A quel coût ? A celui d'un endettement raisonnable. Celui qui permet à chaque famille de s'offrir, par le biais de l'emprunt, un service qu'elle mettrait trop de temps à acquérir si elle devait épargner. A celui d'un choix politique très fort : l'acquisition d'un parking de plus de 500 places, en plein centre-ville, en gestion directe. Avec elle, c'est l'assurance de tarifs mesurés, adaptés et pouvant évoluer à la baisse. C'est le choix assumé de mettre en œuvre une véritable politique de stationnement.

C'est exactement ce qu'a démontré la majorité municipale au printemps dernier après consultation des principaux acteurs concernés. Je le répète souvent : gouverner c'est prévoir, mais l'opposition ne voit pas plus loin qu'un conseil municipal. Les économies d'aujourd'hui ne sont pas celles de demain. C'est toute la différence entre une simple analyse de gestion, fusse t-elle celle de la Chambre régionale des comptes, et l'action politique.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Cholet revêt son habit de lumière et de féerie. La place Travot accueille le "Village de Noël", un hameau paisible et scintillant où séjournera, du 2 au 24 décembre, le véritable père Noël, à l'abri dans sa grande maison en bois. Une nouvelle fois les enfants pourront aller tous les jours à sa rencontre, au milieu des chalets et au pied de la belle église trônant sur la place du village. Avec leurs parents, tous les jours à 18h, ils pourront également découvrir et apprécier des spectacles enchanteurs et étonnants concoctés par tous les amis du père Noël dont, comme chaque année, les représentations de la crèche vivante. Petit Train et manèges seront une nouvelle fois gratuits pour le bonheur des plus petits. L'Hôtel de Ville hébergera pour la première fois dans la salle des expositions, l'atelier des créateurs, qui mettra en valeur le travail du collectif régional "*Art Dix Petits*", ainsi qu'un espace animation et jeux pour enfants. Le Puy Saint Bonnet bénéficiera également de son beau manège de Noël.

A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de la Communauté d'Agglomération du Choletais
Député



Cholet revêt son habit de lumière et de féerie.



Cholet accueille le véritable père Noël.

Choletmag est un mensuel municipal d'information, réalisé par la Direction de la Communication de la Ville de Cholet
Tiré à 26 500 exemplaires
Dépôt légal : Décembre 2011

Direction de la Publication
John DAVIS

Contact
Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex
tél. 02 72 77 20 00
www.ville-cholet.fr
courriel : info@ville-cholet.fr

Direction de la Communication
Delphine STEPHAN
Rédacteur en chef
Goulvenn DEBOIS
Rédaction
Pierre-Marie BOCAGE
Goulvenn DEBOIS
Émilie GUINAUDEAU

Photos
Etienne LIZAMBARD
Mathilde RICHARD
Composition
Stéphane BLANCHARD
Mathieu GUILLEZ

Impression
ICI
Distribution
Vendredi Média - Cholet

Cholet mag est imprimé sur un papier "satimat green" issu de forêts gérées durablement.

Nouvelles technologies → site Internet, application pour smartphones, QR code, la Ville de Cholet poursuit une politique audacieuse pour faciliter la vie de ses administrés

Les nouvelles technologies au service de tous
A Cholet, c'est déjà demain



La Ville de Cholet n'hésite pas à surfer sur les innovations techniques récentes pour faciliter au quotidien la vie de ses administrés. Dès 1997, déjà consciente de l'intérêt pour les Choletais, elle a créé son propre site Internet. Ce sont d'ailleurs ces 15 ans d'expérience qui sont aujourd'hui récompensés pour la deuxième année consécutive dans le cadre des Trophées de la Communication par une 3e place dans la catégorie "Meilleur site Internet des Mairies de plus de 40 000 habitants".
Petit tour d'horizon de ces nouvelles technologies au service de tous.

Mobiles

Application

La Ville de Cholet a développé **en interne** une application pour les téléphones portables dotés du système d'exploitation Android, Ovi, Windows Phone 7, Blackberry et iPhone.
A retrouver, l'actualité choletaise (articles, vidéos, interviewes), **le programme ciné**, les horaires d'ouverture des services de la Ville, l'agenda, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Youtube), etc.

Optimisation web

En plus de l'application, le site Internet est optimisé pour tous les téléphones portables.
En clair, **l'intégralité** du site Internet de la Ville de Cholet est désormais consultable sur tous les types de mobiles dans une version adaptée à la taille de l'écran, sans application à télécharger. Il suffit de se connecter sur Internet via le navigateur de son mobile.

QR code

Votre magazine municipal se prolonge sur votre smartphone grâce à des QR codes à scanner. Ils permettent d'accéder directement à des vidéos, des **informations** complémentaires. Il faut auparavant posséder un lecteur de tag sur votre téléphone ou le télécharger et l'installer sur votre mobile (Mobiletag, scanlife, neoreader...).
Mode d'emploi :

www.youtube.fr/villedecholet

Déplacements

Arrêts-minute

25 bornes dispersées dans le centre-ville permettent de se stationner **gratuitement** sous réserve de ne pas dépasser 10 minutes. Elles permettent de se rendre facilement dans les commerces de proximité, boulangeries, tabacs, presse... Ces places fonctionnent grâce à une borne qui détecte la présence du véhicule stationné. La borne enclenche alors un minuteur qui, une fois les 10 minutes écoulées, prévient la Police municipale.

Calculateur d'itinéraires

Le site Internet de Choletbus est doté d'un nouveau calculateur d'itinéraires. En quelques clics, ce petit module propose **l'itinéraire le plus rapide** pour se rendre d'un point A à un point B en empruntant les transports en commun.

www.choletbus.fr

Système de fluidification

Les bus de Choletbus assurant les liaisons urbaines bénéficient d'une technologie embarquée qui leur permet de **réduire l'attente** aux feux. En arrivant près d'un carrefour équipé, la balise présente dans les bus émet un signal détecté par le feu qui passe alors au vert, limitant les temps d'attente. Les Choletais sont ainsi incités à privilégier les transports en commun plutôt que leur voiture personnelle.

Accessibilité

Internet

Depuis 2004, le site Internet de la Ville est doté d'une version accessible aux personnes en situation de handicap, selon un codage qui respecte les normes internationales d'accessibilité à l'Internet. Il assure la **compatibilité** des informations diffusées sur le site avec des logiciels spécifiques.

Feux sonores

33 carrefours sont équipés de feux sonores. Ce dispositif permet aux personnes équipées d'une **télécommande adaptée**, de recevoir un message sonore pour traverser la voie.

Boucle sonore

Pour les personnes malentendantes, le Théâtre Interlude est équipé d'un système de **diffusion audio** destiné au public appareillé d'aides auditives dotées de la position "T" (téléphone, télévision, théâtre). Le futur théâtre Saint-Louis sera équipé du même système.

Nouvelles technologies → site Internet, application pour smarphones, QR code, la Ville de Cholet poursuit une politique ambitieuse pour faciliter la vie de ses administrés

Les nouvelles technologies au service de tous



John Davis
Adjoint chargé de la communication

Cholet une ville branchée nouvelles technologies ?

La Ville de Cholet ne fait pas de l'innovation pour faire de l'innovation. L'idée, c'est plutôt d'utiliser tout ce qui peut faciliter au quotidien la vie des Choletais, comme le site Internet qui permet d'accéder facilement à l'information ou les QR codes qui font le lien entre le papier et le web.

De nouvelles technologies accessibles à tous ?

Personne ne doit être laissé de côté dans le train des nouvelles technologies. Les nouvelles technologies sont au service de tous. C'est dans cette idée que la médiathèque organise régulièrement des séances d'initiation à l'informatique. Ou que le site Internet de la Ville est entièrement accessible aux personnes en situation de handicap.

Le site Internet de la ville connaît un véritable succès d'affluence ?

Lorsque les Choletais recherchent une information pratique, le réflexe, c'est d'aller voir sur Internet, et particulièrement sur le site de la Ville. Et cette affluence [250 000 pages vues par mois NDLR] témoigne qu'il répond aux besoins des Choletais.
Ce média, accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone s'adapte parfaitement aux comportements et aux besoins d'aujourd'hui : avoir l'information immédiatement, tout de suite, en temps réel.

@-administration

Le site Internet permet de consulter le guide des droits et démarches administratives, fiches pratiques destinées à informer et à aider les administrés dans l'accomplissement de leurs démarches.
Le site Internet offre également la possibilité de se procurer des extraits ou des copies d'**actes de naissance**, de **certificats de mariage** ou de **décès**.

Par ailleurs, il est possible de procéder à son inscription sur les listes électorales et de se recenser sur le site

www.mon.service-public.fr

Paiement en ligne

Cart'Ville

Carte à puce multiservice, elle est utilisée comme moyen de paiement pour certaines prestations municipales comme la **restauration scolaire**, l'accueil périscolaire et la halte-garderie. Les écoles et les haltes-garderie sont ainsi équipées de bornes dans lesquelles l'enfant introduit la carte pour enregistrer sa présence. La carte est obtenue gratuitement auprès du service Réglementation. Elle peut se recharger sur le site Internet de la Ville.

Titre payable par Internet (TIPI)

La Ville de Cholet adhère au projet TIPI proposé par la Direction Générale des finances publiques. Ce nouveau service est mis en place pour les prestations liées au service **Petite enfance**, et devrait être effectif dans les prochaines semaines. Il permettra à ceux qui le souhaitent, après réception de la facture papier, d'effectuer directement un paiement en ligne sécurisé sur le site Internet de la Ville.

Professionnels et associations

La Ville de Cholet et la Communauté d'Agglomération du Choletais offrent la possibilité aux entreprises qui ont un compte sur www.achatpublic.com de consulter leurs offres de marché public, tout en ayant accès à toutes les informations techniques.

Les associations de Cholet ont la possibilité de créer un espace sur le site Internet de la Ville, qui leur permet de publier des brèves pour informer leurs adhérents ou le public. Il permet aussi de créer son dossier et faire sa **demande de subvention** en ligne. Il offre également la possibilité d'effectuer une réservation de salle et de matériels sportifs.

Education

La Ville de Cholet met à disposition des écoles choletaises 4 nouveaux vidéo-projecteurs et 3 iPad (à titre expérimental). Par ailleurs, chaque école dispose d'une salle informatique. A titre expérimental également, l'Ecole élémentaire des Richardières est équipée du système de Classe mobile, soit un ensemble de 9 ordinateurs portables, transportables dans une armoire mobile, raccordés au réseau via le WiFi.

www.ville-cholet.fr

Internet fait déjà partie du quotidien de nombreux Choletais. Pour effectuer des démarches administratives, pour obtenir de l'information, Internet fait désormais partie des moyens de communication privilégiés. Pour s'informer sur l'actualité choletaise, les sorties ciné, les offres d'emploi, www.ville-cholet.fr semble devenu incontournable avec près de 80 000 visites et 250 000 pages vues chaque mois (source : Xiti).
Créé dès 1997, le site Internet n'a cessé de se développer et d'offrir toujours plus d'informations pratiques :

- Pharmacies de garde
- Agenda
- Actualités choletaises (culture, sport, etc.)
- Horaires de ciné
- Revue de presse nationale
- Qualité de l'air
- Pollens dans l'air
- Infos travaux
- Réseaux sociaux : facebook, twitter
- Vidéos sur YouTube
- Généalogie : consultation des registres paroissiaux et d'Etat-Civil
- Cartographie

Culture

Agenda culturel

Envie de sorties culturelles, l'agenda du site de la Ville propose une sélection de manifestations, expositions, concerts à découvrir à Cholet. Il est possible de consulter cet agenda directement depuis son mobile.

Portail documentaire

Le catalogue des équipements culturels choletais est en ligne sur le portail documentaire de la Ville. Il y est possible de **réserver** un livre, un CD ou un DVD en ligne, ou de repousser la date de retour, ou tout simplement de rechercher un document.

www.ville-cholet.fr/catalogue.php

Par ailleurs, la Médiathèque et la Bibliothèque universitaire mettent à disposition de leurs usagers un accès gratuit à Internet (une heure maximum par jour) grâce à un parc d'ordinateurs. Les 2 équipements sont dotés du WiFi.

e-administration



Le Point Information Jeunesse déménage

Le Point Information Jeunesse a rejoint les locaux du Point Info Famille 16 avenue Maudet, en face des Halles. Il assure toujours les mêmes missions à destination des jeunes Choletais.

> Accès libre, gratuit et anonyme
> Accueil sans rendez-vous
> Lieu convivial
> Vie pratique : logement, santé, droits des jeunes...
> Petites annonces : logement, jobs, musique, vente, achat, aide à la rédaction de CV, lettres de motivation.

Infos pratiques :
Point Information Jeunesse
02 72 77 23 61
info-jeunesse@ville-cholet.fr

Informations sur :
> Enseignement supérieur, technique, agricole...
> Cours par correspondance
> 220 fiches métiers
> Formations, débouchés...
> Vacances et loisirs
> Séjours à l'étranger : aides et bourses.

Le Point Information Jeunesse et le Point Info Famille ont désormais les mêmes horaires d'ouverture.
Ouvert le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 10h à 12h15 et de 14h à18h.

→ En bref

Médaille de la famille

Créée en 1920, la Médaille de la famille est une distinction honorifique au même titre que la Légion d'honneur. Elle est décernée aux mères ou pères dont tous les enfants sont Français, qui élèvent ou qui ont élevé au moins 4 enfants et dont l'aîné doit avoir atteint l'âge de 16 ans. Il peut également s'agir de personnes ayant recueilli ou adopté des enfants.
La médaille peut être attribuée à titre posthume, si la proposition est faite dans les 2 ans suivant le décès de la mère ou du père.

Trois niveaux de récompense :

• la médaille d'or pour avoir élevé 8 enfants et plus,
• la médaille d'argent pour avoir élevé 6 ou 7 enfants,
• la médaille de bronze pour avoir élevé 4 ou 5 enfants.

La médaille de bronze peut être décernée aux veuves de guerre qui, mères de trois enfants au décès de leur mari, les ont élevés seules. La proposition peut être faite par les enfants des personnes susceptibles de recevoir cette décoration.
Les dossiers de candidature sont à retirer au **Point Info Famille**, 16 avenue Maudet, et à déposer avant le 25 janvier 2012.

Renseignements :
02 72 77 22 10

Bourse communale d'enseignement secondaire

La bourse communale d'enseignement secondaire est une aide sociale facultative que la Ville de Cholet accorde aux élèves scolarisés dans le second cycle de l'enseignement secondaire public ou privé, dont les familles sont domiciliées à Cholet ou au Puy St Bonnet : bénéficiaires d'une bourse nationale avec un minimum de 7 parts de base.

Composition du dossier à présenter à partir du mois de janvier :
- 1 photocopie de l'avis définitif de la notification de bourse nationale,
- 1 relevé d'identité bancaire des parents.

A noter que si le titulaire du compte est l'élève, merci de compléter l'autorisation parentale.

Renseignements :
service Scolaire
Hôtel de Ville - niveau 0
02 72 77 23 60

Date limite de réception des pièces : 1er mars 2012
Les dossiers parvenus après cette date seront systématiquement rejetés.

Aménagement → les engins de chantier s'affairent pour viabiliser les terrains de la première tranche

L'opération Val de Moine est en marche



© Air Papillon

Les travaux de viabilisation de la première tranche du nouveau quartier Val de Moine ont démarré au mois d'octobre et devraient s'achever en mars 2012. Les premiers chantiers de construction des habitations devraient suivre. Des parcelles restent disponibles. La commercialisation de la première tranche du Val de Moine, débutée au mois de juin par la SPLA de l'Anjou, comporte 119 terrains libres de constructeur. Les surfaces des terrains varient de 300 à 675 m² pour un prix moyen de 48 000 € TTC.

Le prix, contrairement aux autres opérations d'aménagement, inclut de nombreuses prestations garantissant la qualité du cadre de vie : visa d'architecte conseil, implantation, état des lieux du géomètre, plantations et clôtures en limite d'espace public sur les parcelles privées.
Ce futur éco-quartier rencontre un succès commercial puisque les réservations atteignent plus de 30 % en quelques mois.

Durant les travaux, des déviations sont mises en place **à partir du rond-point de Dorohoï au Carteron.**

Planning des travaux

> Jusqu'en mars 2012

• Viabilisation des parcelles :
- réseaux souples (gaz, électricité, eau, téléphonie)
- réseau d'assainissement
• Voirie
• Eclairage public
• Espaces publics
• Aménagement du parc de 15 hectares (plantations, création des allées, etc.)

Renseignements :
SPLA de l'Anjou - 17 rue Notre Dame
02 41 46 80 43 - c.martin@spla-anjou.fr

> A partir de mars 2012

La construction des logements va pouvoir démarrer. Les premières maisons devraient être habitées dès la fin de l'année 2012.
Crèche : Les études concernant la future crèche seront engagées en 2012, pour un lancement des travaux en 2013.
EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) : les études architecturales seront menées en 2012 et les travaux suivront.
Les serres municipales intégreront la ZAC dans les prochaines années.

Politique → le rapport d'observation de la Chambre régionale des comptes a été débattu au Conseil municipal

"La situation financière de la commune paraît satisfaisante"

La Chambre régionale des comptes, c'est quoi ?

C'est une juridiction administrative et financière chargée, notamment, de procéder à un examen de la gestion des collectivités territoriales (région, départements, communes, EPCI, etc.). Cet examen porte sur la régularité des actes de gestion, sur l'économie des moyens mis en œuvre et sur l'évaluation des résultats atteints par rapport aux objectifs fixés par l'assemblée délibérante (par exemple, un conseil municipal). Sa mission n'est pas de se prononcer sur l'opportunité des choix politiques qui appartiennent toujours à la collectivité.

Pourquoi s'intéresser à la Ville de Cholet ?

Tous les 5 ans, chaque collectivité territoriale fait l'objet d'un examen de sa gestion. Le dernier rapport d'observation relatif à la Ville de Cholet datait de 2006 et couvrait la période 2000-2005.
Le rapport d'observation analyse la situation de chaque collectivité. Si l'examen porte sur la gestion dans sa globalité, il peut aussi s'arrêter plus précisément sur certains points, qui font l'objet d'un résumé. En tout état de cause, le rapport s'attache à identifier les éléments positifs constatés dans la gestion et les points qui peuvent être améliorés par la collectivité.

Comment se déroule l'élaboration du rapport d'observation ?

De nombreux échanges, entretiens interviennent entre la collectivité et la Chambre régionale des comptes, qui peut demander des précisions particulières sur un dossier. Cette première période peut durer plusieurs mois. A l'issue de celle-ci, la Chambre régionale des comptes rédige un premier rapport confidentiel qui est transmis à la collectivité, qui dispose alors de 2 mois pour apporter des réponses écrites. La Chambre rédige alors un rapport définitif qui fait l'objet d'un débat au sein de l'assemblée délibérante de la collectivité.



Lors du Conseil municipal du 14 novembre, élus de la majorité et élus de l'opposition ont débattu du rapport d'observations réalisé par la Chambre régionale des Comptes des Pays de la Loire sur la gestion de la Ville de Cholet entre 2005 et 2010. A quoi sert ce rapport ? Que dit-il ? Explications.

Les principaux points évoqués par la Chambre régionale des comptes

Gestion de la compétence culture

Point de vue de la CRC : "*Les différentes activités culturelles proposées par la Ville de Cholet relèvent d'une gestion municipale et/ou d'une gestion communautaire sans que les critères de rattachement des équipements soient lisibles*".

Réponse de la Ville : Le Conseil de Communauté (20 juin 2011) et le Conseil municipal de Cholet, (11 juillet 2011) ont approuvé le transfert de la compétence culture vers la CAC pour plus de cohérence.

Mutualisation des services avec la CAC

Point de vue de la CRC : La mutualisation a conduit à une augmentation du nombre des agents des 2 collectivités.

Réponse de la Ville : Les effectifs de la Ville ont évolué de 4,53 % entre 2005 et 2009, contre près de 20 % en moyenne pour les collectivités territoriales. Par ailleurs, le ratio Charges de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement de la Ville de Cholet est largement en deçà de la moyenne des villes de la Fédération des Maires des Villes Moyennes :

> moyenne : 56,50 %

> Ville de Cholet : 48,70 %

Cette augmentation s'explique par :

> le renforcement des moyens des services (accueils périscolaires et agents de surveillance des sorties d'écoles notamment, mise en place d'un service chargé du stationnement et des déplacements, prise en charge des passeports biométriques),

> une politique volontariste de reclassement des agents en situation de maladie ou de handicap, ou encore dans le cadre d'une déprécarisation de la situation de certaines personnes.

Avec les mutualisations actuelles (2010-2011), on peut estimer à 500 000 € annuels les économies réalisées grâce à la mutualisation des services entreprise entre la Ville et la CAC.

Les Arcades Rougé

Point de vue de la CRC : l'opération Arcades Rougé s'est révélée plus coûteuse que le projet initial. Elle a contribué à l'augmentation de l'endettement de la Ville. Toutefois, la CRC salue le fait que la Ville a fait en sorte que l'investissement que représente la réalisation des Arcades Rougé ne pénalise pas sa situation financière.

Réponse de la Ville : Pour l'essentiel, la différence de prix correspond au coût du parking, soit 13,5 M €. Sur la période 2005-2010, les investissements réalisés par la Ville s'élèvent à 102,2 M € :

> les Arcades Rougé représentent 27,3 M € soit 26,73 % de ce total ;

> l'opération de restructuration urbaine du quartier Jean Monnet représente 36,9 M €, soit 36,18 % du total des investissements.

Ces investissements réalisés par la Ville ont été financés à 60,50 %, sans recourir à l'emprunt.

Point de vue de la CRC : La CRC estime que la Ville, qui a mené cette opération sans avoir recours à un aménageur, n'a pas disposé de l'autonomie nécessaire vis-à-vis du promoteur.

Réponse de la Ville : La Ville a procédé à l'aménagement des Arcades Rougé, en réalisant des cessions de terrains à des promoteurs. Elle n'a aucunement cédé d'une manière ou d'une autre sur le parti pris d'aménagement qu'elle a souhaité voir mis en œuvre.

Parking des Arcades Rougé

Point de vue de la CRC : L'opération Arcades Rougé "*pèse fortement sur les finances communales du fait, notamment, de l'acquisition du parking public souterrain*".

Réponse de la Ville : La Ville a acquis le parking car elle souhaite rester maître de la politique de stationnement sur l'ensemble du centre-ville et proposer des tarifs modérés et attractifs sur le long terme, ce qui n'aurait pas été possible si le parking appartenait au privé.

La fréquentation actuelle du parking des Arcades Rougé est en forte progression par rapport à l'année 2010, laissant présager de nouvelles recettes.

Le prix à la place du parking des Arcades Rougé est inférieur au prix à la place du parking Travot :

> prix à la place du parking Arcades Rougé : 26 061,78 €

> prix à la place du parking Travot : 29 572,21 €

Situation financière et fiabilité comptable

Point de vue de la CRC : Elle note que "*la situation financière de la commune de Cholet paraît satisfaisante, bien que ses marges de manœuvre se soient fortement réduites compte tenu du volume d'investissements réalisés les dernières années*".

Réponse de la Ville : Elle prend acte de cette observation et rappelle que la Chambre relève également que la Ville a réussi à limiter un recours à l'emprunt trop important pour financer ses investissements, grâce à sa capacité à dégager de l'autofinancement. ■

→ En bref

Inscriptions sur les listes électorales

Elections présidentielle et législatives 2012

Les demandes d'inscription seront reçues en Mairie jusqu'au samedi 31 décembre 2011 à 12h. Les personnes concernées doivent se présenter munies d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'électricité ou de téléphone par exemple. Les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à l'Hôtel de Ville (service Etat-civil/Elections ont la possibilité d'adresser leur demande par correspondance, à l'aide du formulaire disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site www.service-public.fr, ou encore la faire déposer par un tiers en lui donnant procuration sur papier libre.

L'inscription en ligne : c'est possible

Pour faciliter la vie de ses administrés, la Ville de Cholet a décidé d'adhérer au programme de simplification des démarches administratives "Ensemble simplifions", mis en œuvre par la Direction générale de la Modernisation de l'Etat.
Cette démarche est gratuite, entièrement sécurisée, plus simple, plus rapide.
Il suffit de se rendre sur le site

www.mon.service-public.fr

S'il s'agit de votre première connexion, il faut créer un compte en cliquant sur l'onglet "M'inscrire" puis suivre les instructions.
Le mot de passe et l'identifiant choisis par l'usager garantissent l'absolue confidentialité des échanges assurés avec l'administration, notamment en ce qui concerne la communication des pièces justificatives qui sont numérisées (copie de la carte d'identité, du passeport ou du justificatif de domicile).

En raison d'un risque d'affluence, n'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire.

Sports → le BACH : l'un des meilleurs clubs de badminton de la région des Pays de la Loire

Le Badminton Associatif Choletais mise sur la formation des jeunes


Une partie de l'effectif qui évolue en Nationale 2.

Créé en 1987, le club vient de réaliser l'un de ses objectifs : accéder à la Nationale 2, soit intégrer le top 50 des meilleurs clubs de France sur près de 1 700. Parmi les raisons du succès : une école de badminton classée 3 étoiles par la Fédération Française qui sert de vivier pour l'équipe fanion. L'initiative de la création du Badminton Associatif Choletais est venue de professeurs de gymnastique qui ont souhaité créer un club de badminton loisir. L'envie de faire de la compétition s'est vite fait ressentir et le club s'est affilié à la Fédération Française de Badminton pour participer aux championnats. D'abord au niveau départemental, l'équipe s'est progressivement hissée vers le niveau régional, pour atteindre presque 15 ans après sa création le niveau national.
"*Le club a organisé un Championnat de France senior en 1994 à La Meilleraie. Un gros événement sportif au plan national. Cela a contribué à fédérer le club autour des mêmes valeurs et des mêmes envies. L'équipe de dirigeants est d'ailleurs toujours licenciée*", explique le président.
Le club a continué sa progression avec plus de 300 licenciés aujourd'hui, représentant toutes les classes d'âge. Il a recruté un salarié. "*C'est une chance pour un club d'évoluer à Cholet. Il y a une vraie politique sportive. Nous disposons d'équipements de qualité et, en tant qu'usagers des services municipaux, nous sommes écoutés*", reconnaît Jean-Claude Arnou, membre du Bureau.

Ecole de jeunes

Le club a créé une école de jeunes en 1995, en misant sur la formation pour faire progresser son équipe 1. Celle-ci est labellisée "Ecole Française de Badminton" par la FFBAD et dispose de 3 étoiles, le meilleur niveau possible. L'encadrement sportif est effectué par des éducateurs diplômés. Preuve de sa qualité, 4 jeunes du club évoluent actuellement en Equipe de France. Soit un vivier de jeunes espoirs prêt à prendre la relève. "*Les jeunes que l'on forme restent fidèles au club. Ils ne sont pas tentés d'aller voir ailleurs*", ajoute le président.

Un sport pour tous

Le badminton est un sport pour les 7 à 77 ans. Grâce à son côté ludique et accessible pour tous. Quel que soit son niveau, les sensations arrivent dès les premiers pas car il n'y a pas de frein technique. "*Le club joue la carte de la convivialité. Nos licenciés sont là pour se faire plaisir à tous les niveaux, enfants, seniors et vétérans*", conclut Dominique Barré.

Nationale 2
Prochain match
Cholet – La Chapelle sur Erdre
Samedi 26 janvier – 16h
Salle Rambourg
Entrée libre



* nécessite un smartphone disposant d'une connexion internet (WiFi ou 3G) et une application de lecture des QRcodes. Pour la télécharger, rendez-vous sur l'applistore de votre mobile et téléchargez l'application Mobiletag.

Renseignements :
06 26 41 25 26
bach49@badminton-cholet.fr

Culture : transfert de la compétence vers l'agglomération


Les services et équipements culturels de la Ville de Cholet sont transférés à la CAC à l'image du Musée d'Art et d'Histoire.



A compter du 1er janvier 2012, la culture du Choletais entre dans une nouvelle ère. Compétence exercée jusque-là par la Ville de Cholet, elle devient compétence communautaire. Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet et Président de la Communauté d'Agglomération du Choletais, présente sur ce transfert de compétence.

Choletmag. Le transfert de la compétence culture de la ville à l'agglomération : dans quel but ?

Gilles Bourdouleix. C'est en février et juin 2011 que le périmètre d'un service culturel communautaire a été voté au Conseil de communauté. La culture aurait pu rester municipale. Mes collègues élus du Conseil municipal ont tout de suite compris qu'elle ne pouvait plus rester "entre les murs", mais qu'elle devait, par nature, s'épanouir par-delà les frontières irriguant l'ensemble du territoire choletais en favorisant sa cohérence. La Ville de Cholet perd une compétence et l'agglomération gagne en cohésion. La culture deviendra le ferment d'une cohérence territoriale en perpétuelle évolution.
L'identité culturelle est fondamentale pour renforcer les liens d'un territoire en construction. C'est cette cohérence que le récent rapport de la Chambre régionale des comptes a appelée de ses vœux.

Cmag. Concrètement, qu'est-ce qui va changer ?

G.B. Au 1er janvier 2012, nous entrerons dans une nouvelle dimension. Les services et équipements culturels de la Ville de Cholet seront définitivement transférés à la CAC, à savoir : l'Ecole d'Arts Plastiques, la Médiathèque, la Bibliothèque Universitaire, les Musées (Musée d'Art et d'Histoire, Musée du Textile), le Théâtre Interlude, la Ludothèque et la Direction de la Culture, le Jardin de Verre, les résidences d'artistes (le Théâtre Régional des Pays de la Loire et la Compagnie Yvann Alexandre), mais également les festivals et manifestations (Festival des Arlequins, Biennale de danse Effervescence, Eté cigale, Estijazz, Les Enfantillages, Ciné-Mômes, le Temps de Jouer, la Folle Journée, les Z'Eclectiques).

Cmag. Les ambitions de la politique culturelle à l'échelle de l'agglomération ?

G.B. Le Théâtre Saint-Louis, complété d'Interlude, de l'Auditorium JS Bach et du Jardin de Verre, permettra d'offrir aux Choletais un riche plateau culturel. Il est complété par les salles qui demeurent de gestion municipale mais dont la vocation intercommunale doit s'affirmer : "l'Espace Senghor" au May-sur-Evre, et la Salle Tessalis à la Tessoualle. De la formation à la diffusion, l'agglomération sera dotée d'un ensemble d'équipements culturels capables de rayonner sur un territoire toujours plus vaste.

Cmag. Bientôt le théâtre communautaire ?

G.B. Fin septembre 2012, l'agglomération pourra prendre possession de son nouvel écrin : le Théâtre Saint-Louis. Au regard des équipements plus performants de cette nouvelle salle, la programmation de spectacles de plus grande envergure a été prise en compte et l'offre culturelle s'en trouvera en partie renouvelée et donc enrichie.

→ Conseil de la Communauté d'Agglomération - Lundi 21 novembre

Rapport d'observation de la Chambre régionale des comptes

"L'ensemble des recommandations précédemment formulées par la chambre en ce qui concerne l'information financière figurant aux annexes budgétaires, ainsi que la gestion administrative et financière des dossiers d'immobilier d'entreprise a été suivi d'actions correctives par la communauté.
Sa situation financière à la clôture de l'exercice 2009 apparaît favorable. Elle bénéficie d'une **bonne maîtrise de ses dépenses** et agit de manière volontaire sur la fiscalité, bien que la réforme de la taxe professionnelle rende incertaines les marges de manœuvre futures."

Pacte d'amitié avec la Marine nationale

La CAC souhaite établir des relations privilégiées avec une unité de la Marine nationale : le sous-marin "Le Triomphant".
Ce pacte d'amitié permettra une meilleure connaissance réciproque et renforcera le lien entre l'Armée et la Nation. Cette démarche ambitionne de créer des opportunités d'échange et de rencontres, notamment dans les domaines éducatifs et culturels.

Culture → une ouverture sur le 7e Art initiée par le Théâtre Interlude

Un festival de cinéma pour les juniors



L'une des classes de l'école Chambord.

Dans le cadre de Ciné-Mômes, qui propose jusqu'au 31 décembre, un Noël tout en ciné et tout en famille, grâce à un tarif unique et attractif de 3 €, le Théâtre Interlude propose à une centaine d'élèves choletais d'être les critiques d'un festival de cinéma junior, du 1er au 8 décembre. Sur le temps scolaire, 5 classes de CM1 et CM2 – deux classes de l'école Saint-Exupéry et 3 classes de l'école Chambord – s'invitent au cinéma pour départager 4 films en compétition :

> Arrietty, le petit monde des chapardeurs
> Une vie de chat
> Tomboy
> Africa United

Esprit critique

La sélection du festival a été élaborée par Cinémovida et validée collégialement par l'Inspection Académique et la Ville de Cholet. Les films ont été choisis en fonction de thématiques présentant un intérêt pédagogique : racisme, famille, espace temps, nouvelles technologies.

"*Pour la classe, participer au festival junior est intéressant à plus d'un titre*", relève Olivier Jousselin, professeur des écoles à Saint-Exupéry. "*C'est d'abord une ouverture culturelle pour les enfants ; les films visionnés sont un peu plus recherchés que les grosses productions habituelles et ne sont pas forcément faciles à comprendre de prime abord. Ensuite, en classe, lorsque l'on instaure le débat autour du film, les enfants travaillent l'oral puis l'écrit en apprenant à formuler une critique construite*".

A travers l'organisation de ce festival junior, la Ville souhaite en effet créer un temps fort pour les enfants en leur faisant découvrir un autre cinéma.

Gazette quotidienne

Chaque jour du festival, un petit journal "La Gazette de Ciné-Mômes" est édité et distribué dans les classes qui participent au festival. Il est également disponible en ligne sur le site Internet de la Ville. Il contient un certain nombre d'informations relatives à l'histoire du cinéma, en lien avec les films projetés dans le cadre du festival. Il relate les critiques rédigées par les élèves qui doivent ainsi mettre en forme leurs émotions liées au visionnage du film.

A l'issue du festival, un jury désigne le film lauréat en présence de tous les élèves participant à l'opération. Celui-ci est constitué par 2 élèves de chaque classe. Chaque classe dispose d'une voix, ce qui porte le total de voix à 15.

Retrouvez la programmation intégrale du Festival Ciné-Mômes sur le site Internet de la Ville :
www.ville-cholet.fr 

EXPOSITION

Small Couture (5)

A fleur de peau

DU 3 DÉCEMBRE AU 18 MARS

MUSÉE DU TEXTILE CHOLET

VILLE-CHOLET.FR

Le Choletais

CHOLET

Direction de la Communication - Hôtel de Ville de Cholet - Illustration : M. Guillez - octobre 2011

Événement → le Musée du Textile présente le 5e volet du cycle Small Couture

Cholet capitale de la mode enfantine



DR

Le Musée du Textile propose jusqu'au 18 mars, une nouvelle exposition du cycle *Small Couture*, consacré à la mode enfantine passée et actuelle. L'occasion de révéler une fois de plus la richesse exceptionnelle des collections possédées par Cholet. Des acquisitions rendues possibles grâce à la proximité géographique de nombreuses entreprises de confection, mais aussi grâce à de nombreux donateurs qui privilégient de plus en plus Cholet pour la conservation de leur collection privée.

A fleur de peau

Ce cinquième cycle, intitulé "A fleur de peau", se propose de dévoiler la face cachée de la mode enfantine : ses dessous et leurs évolutions de la fin du XIXe siècle à nos jours.

"A fleur de peau" est sans doute l'expression qui qualifie le mieux le sous-vêtement d'enfant. Cette exposition fait la part belle à une mode cachée, peu photographiée et longtemps ignorée des historiens de la mode. La plupart des vêtements d'enfant qui nous parviennent aujourd'hui sont ceux pour lesquels une forte valeur symbolique a été attribuée, à l'instar des vêtements de cérémonie.

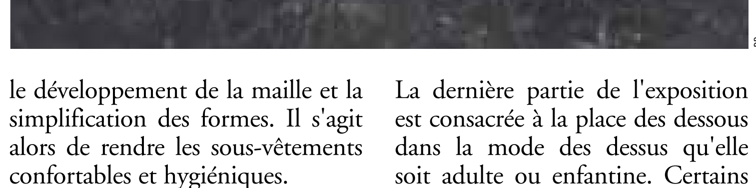
Quant aux dessous, souvent lavés et plus abîmés, ils sont moins valorisés. Pourtant au fil du temps, le Musée du Textile a constitué une collection de sous-vêtements d'enfants méritant aujourd'hui un éclairage tout particulier.

4 thèmes

Le parcours de visite est organisé en quatre grands thèmes, à la fois chronologiques et thématiques.

De 1880 à 1910, les petits dessous évoluent relativement peu : ils restent nombreux, proches des sous-vêtements féminins et emprisonnent le corps. Après la Première Guerre mondiale, deux phénomènes influencent durablement cette discrète garde-robe : le développement de la maille et la simplification des formes. Il s'agit alors de rendre les sous-vêtements confortables et hygiéniques.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale et durant trois décennies, de nouvelles matières, de nouvelles formes vont inscrire les dessous dans une mode propre à l'enfant. Désormais, l'enfant dispose de dessous adaptés à sa morphologie, avec des couleurs et des imprimés qui jouent sur un registre ludique.



DR

La dernière partie de l'exposition est consacrée à la place des dessous dans la mode des dessus qu'elle soit adulte ou enfantine. Certains dessous sont devenus visibles. D'autres sont même devenus des dessus.

Visites guidées de l'exposition : les samedis 7 janvier, 18 février et 17 mars à 16h.

Renseignements :
Musée du Textile - rue du Docteur Roux - 02 72 77 22 50
Attention nouveau courriel : museetextile@agglo-choletais.fr

Animations → des ateliers découverte seront proposés dès janvier 2012

Mieux connaître la vie de ses ancêtres avec les Archives municipales

Au cœur de l'Hôtel de Ville, le service des Archives municipales dispose d'un patrimoine riche et parfois insoupçonné sur l'histoire locale. Conscient de l'intérêt grandissant du public, notamment pour la généalogie, le service met en place à compter de janvier 2012 des ateliers découverte. L'inscription est gratuite. Le nombre de places est limité.


Carnaval de Cholet - 1909

Programme

> **Ateliers de paléographie (niveau grand débutant)***
Mardis 17 et 24 janvier - 10h
Textes du XVIIIe et XIXe siècles

> **Atelier de généalogie**
Mardi 7 février - 10h

> **Visite découverte sur le thème "Seigneurs et parchemins"**
Mardi 14 février - 10h

> **Ateliers de recherche cadastrale**
Mardis 20 et 27 mars - 10h

> **Ateliers de paléographie***
Mardis 3 et 10 avril - 10h
Textes du XVIe et XVIIe siècles

*Présence indispensable aux 2 séances
Nombre de places limité à 15 personnes par atelier.
Inscriptions obligatoires avant le vendredi précédant l'atelier

Renseignements :
02 72 77 23 90

Visite-découverte thématique

Le service des Archives municipales ouvre ses portes le temps d'une visite. A découvrir, des trésors précieusement sauvegardés dans les locaux de conservation, habituellement fermés au public : parchemins du XVIe siècle, photographies des premiers carnavals de Cholet (photo), liste des destructions liées aux Guerres de Vendée, registres paroissiaux, etc. Autant de témoins de l'histoire de la ville qui ne sortent que rarement de leurs réserves.

Atelier de généalogie

Cet atelier propose de partir à la découverte des principales sources de l'histoire familiale (registres paroissiaux et Etat-Civil), mais aussi des sources complémentaires conservées aux archives (recensements de population, registres matricules, etc.), et tenter de mieux connaître la vie de ses ancêtres.

Atelier de recherche cadastrale

Très diversifiées, les questions sur la propriété supposent de savoir utiliser les documents cadastraux. Cet atelier s'intéresse à la succession des propriétaires d'un bien de 1811 à 1970, avec une présentation des différents documents cadastraux (plans, matrices, états de section) et une initiation à la méthodologie de recherche cadastrale.

Atelier de paléographie

Les difficultés de lecture des textes anciens sont souvent un obstacle majeur pour ceux qui entreprennent des recherches. Pour faciliter cet apprentissage, les Archives municipales de Cholet proposent plusieurs séances de travaux pratiques à la lecture de textes du XVIe au XIXe siècle. A l'aide de documents originaux, lumière est faite sur quelques aspects de la vie des Choletais d'autrefois.

Faire ses recherches généalogiques sur le site Internet de la Ville

Le service des Archives municipales a numérisé les registres des paroisses de Notre-Dame (1668-1789) et de Saint-Pierre (1675-1790).

Ils sont consultables sur le site Internet dans la rubrique Services en ligne. Sont également consultables les registres d'Etat-Civil (naissance, mariage, décès) de 1797 à 1909.

www.ville-cholet.fr

Pour toute insertion dans l'agenda de janvier 2012, et sur le site Internet de la Ville www.ville-cholet.fr – rubrique "Agenda", contacter la Direction de la Communication au 02 72 77 23 83 avant le 12 décembre 2011.
La rédaction du magazine se réserve le droit de diffuser ou non les informations qui lui auront été communiquées, en fonction de la place disponible dans ses colonnes.

jusqu'au 16 décembre

Anne Leroux

Jardin de Verre, 13 bd Gustave Richard

Pour Anne Leroux la peinture est une bulle d'oxygène… Ses thèmes de prédilection : le portrait, le couple, les relations humaines, des scènes de vie. Atmosphères intimistes et douces, apaisantes, où les personnages semblent parfois éloignés de la réalité, par un regard évasif, une attitude détachée.

Infos Jardin de Verre au 02 41 65 13 58



jusqu'au 17 décembre

Sanguines musicales par José Cavero

Conservatoire de Musique, rue Tourneril

Exposition composée de 23 dessins à la sanguine : des portraits de musiciens, de leurs mains au travail ou au repos, ainsi que de leurs instruments.

Ouvert au public du lundi au samedi de 8h à 19h (fermé le lundi matin)

Infos Conservatoire au 02 41 49 45 00

jusqu'au 31 décembre

Chroniques du centre-ville

Médiathèque Elie Chamard

Œuvres exposées de Maïthé Portugal
Scénographie et décor d'Isabelle Payet

Infos Médiathèque au 02 72 77 23 41

du 1er au 31 décembre

Ciné-Mômes

Cinémovida Arcades Rougé

Les Contes de la Nuit
Film d'animation de Michel Ocelot à partir de 3 ans
samedi 3 à 14h, samedi 10 à 16h, dimanche 18 à 11h15, jeudi 22 à 14h, dimanche 25 à 16h, mercredi 28 à 11h15

Emilie Jolie
Film d'animation de Francis Nielsen et Philippe Chatel à partir de 3 ans
mercredi 7 à 14h, mercredi 14 à 16h, samedi 17 à 14h, mardi 20 à 11h15, samedi 24 à 16h, vendredi 30 à 14h

Arrietty, le petit monde des chapardeurs
Film d'animation d'Hiromasa Yonebayashi à partir de 3 ans
dimanche 11 à 14h, lundi 19 à 16h, mercredi 21 à 11h15, vendredi 23 à 14h, lundi 26 à 11h15, mardi 27 à 16h

AO, le dernier Néandertal
Film d'aventure de Jacques Malaterre à partir de 10 ans
mercredi 7 à 16h, samedi 10 à 14h, dimanche 18 à 14h, jeudi 22 à 11h15, lundi 26 à 16h, vendredi 30 à 11h15

Une vie de chat
Film d'animation de Jean-Loup Felicioli et Alain Gagnol à partir de 6 ans
dimanche 4 à 11h15, mercredi 14 à 14h, samedi 17 à 16h, mardi 20 à 14h, samedi 24 à 11h15, jeudi 29 à 16h

Tomboy
Etude de mœurs de Céline Sciamma à partir de 10 ans
samedi 3 à 16h, dimanche 11 à 11h15, lundi 19 à 14h, mercredi 21 à 16h, mardi 27 à 14h, samedi 31 à 11h15

Africa United
Comédie de Debs Gardner-Paterson à partir de 10 ans
dimanche 4 à 14h, vendredi 23 à 11h15, dimanche 25 à 14h, mercredi 28 à 16h, jeudi 29 à 11h15, samedi 31 à 14h

Entrée : 3 € pour tous

Infos www.ville-cholet.fr

du 1er décembre au 1er janvier

Animations de Noël

Retrouvez l'ensemble des animations de Noël sur www.ville-cholet.fr



à partir du 3 décembre

Small Couture (5) A fleur de peau

Musée du Textile, rue du Docteur Roux

Le Musée du Textile ouvre un 5è volet du cycle d'expositions "Small Couture" et propose cette fois de découvrir les dessous de la mode enfantine. Cette exposition fait la part belle à une mode cachée, peu photographiée et longtemps ignorée des historiens de la mode.

Visite guidée de l'exposition samedi 7 janvier à 16h

Infos Musée du Textile au 02 72 77 22 50





du 3 au 12 décembre

Icônes byzantines et roumaines

Hall de l'Hôtel de Ville

La tradition de l'icône byzantine trouve son origine dans l'art de la Grèce antique. Changeant la représentation de personnages mythologiques avec des œuvres d'art, ils sont des personnages chrétiens, l'art byzantin est le produit culturel de l'empire romain de l'Est. La peinture murale byzantine représente des scènes bibliques, une bible racontée en "bande dessinée" pour les croyants jadis souvent analphabètes.

Les œuvres présentées par l'association SONART – art, nature, solidarité – proviennent de l'atelier Nicoula de Roumanie. Les artistes se réclamant de cette souche sont les héritiers de la tradition byzantine. Ils sont peintres et restaurateurs d'œuvres d'art, ils sont sollicités pour la peinture ou la restauration des peintures dans des églises en Roumanie, Italie...

Des images concernant le travail de ces artistes sont disponibles sur le site Internet www.iconerumene.com

→ Infos Association Sonart au 06 14 19 14 00 ou sonart.association@yahoo.fr

jeudi 8 décembre à 20h30

Soirée philo

Salle Araya de l'Hôtel de Ville

"Vérité du langage poétique ?" par Hubert Bricaud

La Médiathèque accueille l'association SOPHIA pour des leçons de philosophie que les membres enseignants proposent successivement de présenter.

→ Infos Médiathèque au 02 72 77 23 41

vendredi 9 décembre de 14h30 à 17h

Conférence / Le chant marin

Amphithéâtre Ecole La Bruyère, 4 rue Jean de La Bruyère

Au programme de cette causerie organisée par l'Université du Temps Libre, l'évocation de l'époque des grands voiliers à travers le chant marin.

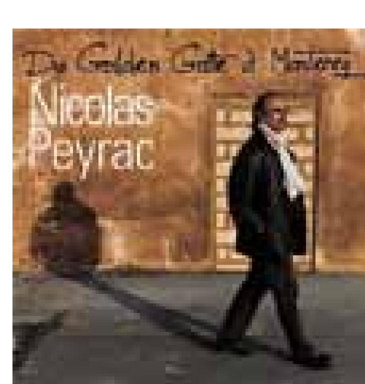
Animée par Jean-Yves Montmasson, enseignant spécialisé

Entrée gratuite

vendredi 9 décembre à 20h30

Nicolas Peyrac

Théâtre Interlude, 9 rue de Saint-Melaine



Auteur, compositeur et interprète, en 35 ans de carrière, Nicolas Peyrac a réalisé 17 albums. En 2009, sortie de son album "Case départ", l'album du retour aux sources, au propre comme au figuré...

Entrée : 22,50 € ; réduit 19,50 € ; jeune 10 €

→ Infos Théâtre Interlude au 02 72 77 24 24

samedis 10 et 17 décembre à 10h30 et 11h30

Spectacles de marionnettes

Ludothèque Les 3D, avenue de l'Abreuvoir

Laurent Maissin, marionnettiste professionnel de la Compagnie du Rêve, a supervisé tout au long de l'année un atelier de création composé de 20 adhérents de la ludothèque. Chacun a fabriqué sa propre marionnette, l'a habillée, faite parler, appris à la manipuler... Les apprentis marionnettistes sont maintenant fin prêts à dévoiler leurs créations et partager sous forme de petits spectacles d'une dizaine de minutes leurs belles histoires avec les autres adhérents.

Cerise sur le gâteau : Laurent Maissin et la roulotte de la Compagnie du Rêve s'installent sous les fenêtres de la ludothèque le temps de représentations d'une quinzaine de minutes gratuites et ouvertes à tout public, le mercredi 21 décembre de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Du rêve et de la poésie à la pelle en cette période déjà empreinte de magie...

→ Infos Ludothèque Les 3D au 02 72 77 23 44



mercredi 7 décembre de 14h30 à 18h30

Marché de Noël

Centre social du Verger,

Pour la 2ème année consécutive, les jeunes du Centre social du Verger organisent un marché de Noël en présence de nombreux exposants : secteurs jeune, enfance, IME Bordage Fontaine, poterie, mosaïque, échange de savoirs... Une bourse aux jouets aura également lieu dans la grande salle.

→ Infos Centre social du Verger au 02 41 65 14 99

mercredi 7 décembre à 20h30

Toutou

Théâtre Interlude, 9 rue de Saint-Melaine

Alex a perdu Toutou, de quoi s'attirer les foudres de Zoé. Aiment-ils tous les deux autant leur chien ? L'absence de Toutou ouvre la boîte de Pandore des griefs conjugaux.

Entrée : 34 € ; réduit 31 € ; jeune 19 €

→ Infos Théâtre Interlude au 02 72 77 24 24



Shutterstock

samedi 10 de 14h à 18h et dimanche 11 décembre de 10h à 18h

5e salon du livre "NOELIVRES"

Espace convivial du Puy Saint Bonnet

L'association "Le Puy Saint Bonnet commune en projet" organise, en collaboration avec la maison d'édition Les 2 Encres et la commune associée du Puy Saint Bonnet, le salon Noëlivres sur le thème cette année du voyage. Une quarantaine d'auteurs régionaux et de la maison d'édition sont présents sur le salon afin d'échanger sur leurs ouvrages qui seront mis en vente. A noter également la présence de 3 écrivains publics et d'un stand reliure représenté par "L'atelier des 1 000 feuillets". L'occasion pour des écrivains de soumettre leur manuscrit à une maison d'édition ; l'occasion également pour les auteurs reconnus de rencontrer leur public dans une ambiance conviviale et familiale, et pourquoi pas ouvrir l'esprit des plus jeunes à la lecture.

Moment fort du week-end samedi à 20h30 avec la conférence "Le tour du monde de Sophie de Courtivron, 3000 km à pied, 5 000 km à vélo". Coup de cœur du Jury du Prix Littéraire des Écrins René Desmaison 2011, Sophie de Courtivron est l'auteur de l'ouvrage "Le nez au vent".

Le salon se clôture par un tirage au sort des billets remis au cours du week-end à chaque acheteur d'ouvrage, avec de nombreux lots à remporter.

Entrée gratuite

→ Infos Mairie du Puy Saint Bonnet au 02 41 56 41 76

samedis 10 décembre et 14 janvier de 14h30 à 16h30

De la lumière dans l'art

Musée d'Art et d'Histoire, avenue de l'Abreuvoir

Les artistes ont longtemps été fascinés par la lumière, ses multiples sources et sa difficulté de représentation. Diane Gouard, Historienne de l'Art et conférencière, propose d'explorer le potentiel de la lumière dans la création artistique ancienne, moderne et contemporaine.

Entrée gratuite

→ Infos Ecole Municipale d'Arts Plastiques au 02 72 77 23 40

samedi 10 décembre à 15h30

Des vies en ville Spectacles de sketchs

Salle Araya de l'Hôtel de Ville

Des vies en ville défilent et se dévoilent devant vos yeux. Découvrez-les à travers les textes de Coublac, auteur choletais de théâtre. Un spectacle drôle et original en 2 parties :

En rang par deux ! Dix sketchs liés au monde scolaire à Cholet... Une traversée du XXe siècle avec humour et en chanson

Tiens, vous ici ? Ou l'art de la rencontre urbaine. Quelles étincelles peuvent naître quand un urbain rencontre un autre urbain ?

→ Infos Médiathèque au 02 72 77 23 41

dimanche 11 décembre à 16h

Concert de Noël

Eglise Sainte-Bernadette, rue Lyautey

Dans le cadre des fêtes de Noël, la chorale "La Clé des Chants" organise un concert partagé avec la chorale "Lamalvent" de Treize-Vents. Participation des enfants de l'école du Bretonnais dans le programme de la Clé des Chants.

Entrée : 7 € ; gratuit – 12 ans

mardi 13 décembre à 10h30

Une heure – un roman

Médiathèque, 1er étage

Guy-Michel Souriau sera la voix de cette heure romanesque : faire entendre un début de roman pour l'approcher d'une manière sensible. L'usager pourra s'attarder à l'écoute, profiter de la lecture à voix haute, emprunter peut-être plus tard le livre... Pas de présentation ni de commentaire sur l'œuvre, le texte se suffit à lui-même.

→ Infos Médiathèque au 02 72 77 23 41

mardi 13 décembre à 14h et 20h

Music Hall sur glace

GlisséO, avenue Anatole Manceau



La troupe Rêves de Glace, dirigée par la patineuse Sarah Abitbol, accompagnée de son partenaire Stéphane Bernadis et d'une vingtaine de patineurs de haut niveau, présente une revue de cabaret pour petits et grands. Au programme, costumes chatoyants, musiques entraînantes et emblématiques du music hall avec le chanteur Fred'Angelo, et numéros de magie à couper le souffle grâce au jeune magicien plein d'avenir Eric Lee.

→ Infos et réservations Office de Tourisme du Choletais au 02 41 49 80 00 et GlisséO au 02 41 71 64 20

A voir en famille
à partir de 4 ans

dimanche 11 décembre à 11h et 16h

Pierre et le Loup Théâtre des Tarabates

Jardin de Verre, 13 bd Gustave Richard

Dans une version drôle et décalée, associant à la fois conte, théâtre, marionnettes, arts plastiques et musique, le Théâtre des Tarabates revisite le conte musical "Pierre et le Loup" de Prokofiev.

Entrée : 7 €

→ Infos Jardin de Verre au 02 41 65 13 58



mardi 13 décembre à 20h30

Jérôme Commandeur se fait discret

Théâtre Interlude, 9 rue de Saint-Melaine

Acteur, animateur et auteur de ses textes, Jérôme Commandeur fait la première partie de Dany Boon à l'Olympia, qui dit de lui que c'est "un enfant du music hall, vif, généreux, inventif et drôle".

Entrée : 26,50 € ; réduit 23,50 € ; jeune 13 €

Infos Théâtre Interlude au 02 72 77 24 24



mardi 13 décembre à 18h

Cercle de lecture

Médiathèque Elie Chamard

Moment de discussion autour de romans ou essais librement choisis et présentés par les participants au gré de leurs enthousiasmes littéraires.

Infos Médiathèque au 02 72 77 23 41

jeudi 15 décembre à 20h30

Soirée lectures poétiques

Salle Araya de l'Hôtel de Ville "Alphonse de Lamartine (1790-1869)"

Grande figure du Romantisme, le lyrisme harmonieux d'Alphonse de Lamartine a modifié en profondeur le cours de la poésie française du XIXe siècle.

Présenté par Patrick Champourlier / Jean Hourlier

Infos Médiathèque au 02 72 77 23 41

samedi 17 décembre de 8h à 12h

Don du sang

salle Mocrat

Collecte de sang organisée par l'Etablissement Français du Sang

samedi 17 décembre de 14h à 18h

Renc'Art au Musée

Musée du Textile, rue du Docteur Roux

"Le tissage de l'ortie". Nolwenn Quéré, tisserande, se passionne pour certaines fibres végétales et présente ses diverses recherches sur la transformation de l'ortie du Népal, de la plante à la fibre.

Exposition photographique, présentation d'échantillons de diverses étoffes végétales et démonstration de tissage sur un métier à sangle dorsale.

Entrée gratuite

Infos Musée du Textile au 02 72 77 22 50

jeudi 15 décembre à 20h30

Boris Vian, une trompinette au paradis

Théâtre Interlude, 9 rue de Saint-Melaine

Frénétiquement musical et swinguant, un big bang tiré au cordeau. Des comédiens qui chantent et qui dansent, des images plein les mirettes, des gags et des numéros de magie : tout ça, bien sûr, au service exclusif du Grand Boris.

Entrée : 26,50 € ; réduit 23,50 € ; jeune 13 €

Infos Théâtre Interlude au 02 72 77 24 24

samedi 17 décembre à 15h30

L'Heure Musicale et Poétique

Ou comment les poètes influencent les musiciens de leur temps

Salle Araya de l'Hôtel de Ville

Récital piano / voix avec Christiane Lusignan et Michèle Riddez

Infos Médiathèque au 02 72 77 23 41

dimanche 18 décembre à 18h

Apéro cabotin

Jardin de Verre, 13 bd Gustave Richard

Stéphane Persiani & Complexion / jazz'n'roll



Avec la puissance d'un groove sans détour, résolument jazz, absolument rock, Stéphane Persiani et ses musiciens interprètent leurs compositions et se réapproprient avec originalité les standards.

Entrée : 3 €

Infos Jardin de Verre au 02 41 65 13 58

mercredi 21, jeudi 22, jeudi 29 et vendredi 30 décembre

Ateliers-vacances de Noël

"Il était un petit navire..."

Musée du Textile, rue du Docteur Roux

Nolwenn Quéré, tisserande, propose de faire découvrir le tissage traditionnel à travers la création d'une voile en chanvre pour un bateau miniature.

Mercredi 21 de 10h à 12h (6/8 ans) et de 14h30 à 16h30 (9/12 ans) ; vendredi 30 de 10h à 12h ((9/12 ans) et de 14h30 à 16h30 ((6/8 ans)

Entrée : 2,80 € par atelier

"Visites guidées Mix'Ages"

Musée d'Art et d'Histoire, avenue de l'Abreuvoir

Ces nouvelles visites réunissent petits et grands autour d'un même parcours thématique. Voilà une belle occasion de devenir acteur d'une visite surprenante et originale !

Jeudi 22 à 10h30 (Parcours "5 sesn") et 15h ("Dessine-moi un arbre") ; jeudi 29 à 10h30 ("L'histoire en mouvement") et 15h ("Les objets te racontent une histoire")

Entrée gratuite

Infos et réservations Médiation Culturelle au 02 72 77 23 22

samedi 17 décembre à 20h30

Santa Macairo Orkestar & Invités

Jardin de Verre, 13 bd Gustave Richard

Entre bal décalé populaire et fanfare alternative, ska roots, speed balkanique ou destroy brass band New-Orléans, la musique du Santa Macaire Orkestar sent bon la sueur et l'anarchie joyeuse.

1ère partie : la Jambe de Frida

Entrée : 10,50 €

Infos Jardin de Verre au 02 41 65 13 58



jeudi 29 décembre à 14h30

La Guinguette de la Goubaudière

La Goubaudière, port de Ribou

Après-midi dansant avec l'orchestre Carré d'As.

Entrée : 7 € collation comprise

Infos au 02 41 46 06 90

du 3 au 27 janvier

Colin and Hodge Photographies

Jardin de Verre, 13 bd Gustave Richard

À travers leurs photographies numérisées, ces deux artistes se sont associés pour présenter une vision kaléidoscopique de l'univers urbain. Une rue qui est devenue un véritable champ d'action pour ces deux photographes. Recyclant leurs propres images, ils mixent, collent et mélangent pour créer une explosion de formes et de couleurs.

Infos Jardin de Verre au 02 41 65 13 58

mercredi 4 à 10h et 20h, jeudi 5 et vendredi 6 janvier à 10h et 14h30

P.P. Les P'tits Cailloux Annabelle Sergent

Jardin de Verre, 13 bd Gustave Richard

Annabelle Sergent prolonge son travail autour des grands contes qui ont nourri notre enfance en nous entraînant sur les traces du fameux Petit Poucet. Récit déjanté sur fond de langue décapante, pied de nez jubilatoire à nos imageries traditionnelles.

Entrée : 14,50 €

Infos Jardin de Verre au 02 41 65 13 58



A voir en famille
à partir de 4 ans

vendredi 6 janvier à 20h30

L'orchestre expliqué par Jean-François Zygel

Théâtre Interlude, 9 rue Saint-Melaine

Comprendre pleinement la construction et l'architecture d'une des œuvres les plus connues du répertoire à travers sa composition et son interprétation... C'est le projet que l'Ensemble Orchestre de Basse Normandie propose en collaboration avec Jean-François Zygel, autour de la célèbre 40è symphonie de Mozart.

Entrée : 26,50 € ; réduit 23,50 € ; jeune 13 €

Infos Théâtre Interlude au 02 72 77 24 24

samedi 7 janvier à 14h30

Le SOC / Poiré sur Vie (2)

Stade du Puy Saint Bonnet

Le Club de football du Puy Saint Bonnet organise une rencontre amicale entre le Stade Olympique Choletais et le Poiré sur Vie (2).

Entrée gratuite

Infos au 06 74 57 22 20

dimanche 8 janvier à 15h30

Vietnam Un dragon né de l'Indochine

Théâtre Interlude, 9 rue Saint-Melaine



A travers son travail, Christian Vérot nous invite à réfléchir sur la rencontre entre la France et l'Indochine, sur le croisement des pensées de l'Orient et de l'Occident, sur l'avenir d'une nation entre communisme et ouverture. Marqué par l'histoire, le Vietnam est une terre de culture forte, de volonté farouche, un extrême Orient fascinant, à la fois étrange et familier.

Entrée : 8 € ; 7 € ; 4 € ; gratuit – 12 ans accompagné

Infos au 06 84 31 51 81 ou cholet@connaissancedumonde.org

mercredi 11 et jeudi 12 à 20h, vendredi 13 janvier à 20h30

Les cousins Ca va pas se faire tout seul

Jardin de Verre, 13 bd Gustave Richard

Que se passe-t-il dans la tête d'un clown ? Il est seul. Mais en réalité, ils sont deux. Le deuxième est aussi le premier. Ils se sont dédoublés. Le premier est clown. Il répète son numéro. Le deuxième n'est qu'un numéro, il répète son clown.

Entrée : 18 €

Infos Jardin de Verre au 02 41 65 13 58

mardi 10 janvier à 20h30

Choc Frontal est borderline

Théâtre Interlude, 9 rue Saint-Melaine

Ce nouveau spectacle du duo Choc Frontal va une fois de plus nous entraîner dans l'univers de l'absurde, du verbe et de la farce. Des situations burlesques et inattendues ayant pour point d'appui de percutants dialogues surréalistes et un jeu de scène joyeusement rythmé.

Entrée : 19,50 € ; réduit 16,50 € ; jeune 8 €

Infos Théâtre Interlude au 02 72 77 24 24

samedi 14 et dimanche 15 janvier

24h "Chaud les jeux"

Salle de l'ASPTT, 21 rue du Carteron

24 h de jeux non stop pour tous les âges, des jeux de réflexion, d'adresse, de stratégie, d'ambiance, de rôle... Démonstrations et initiations par l'association de jeux de figurines "La bannière de l'ombre" et "Les aventuriers du jeu".

Un espace spécial moins de 6 ans est prévu avec des animateurs pour leur faire découvrir de nombreux jeux.

Tirage au sort parmi les participants

jeudi 12 janvier à 20h30

Giselle

Théâtre Interlude, 9 rue Saint-Melaine

Giselle représente l'apothéose du ballet romantique. Chorégraphie tout à fait surprenante pour l'époque, elle frappe le public par la solidité de sa structure aussi bien dans les grands tableaux du corps de ballet que dans les soli.

Entrée : 34 € ; réduit 31 € ; jeune 19 €

Infos Théâtre Interlude au 02 72 77 24 24



A voir en famille
à partir de 7 ans

dimanche 15 janvier à 15h

20 000 lieues sous les mers

Théâtre Interlude, 9 rue Saint-Melaine

D'après l'œuvre de Jules Verne. Entre conte fantastique et théâtre d'objets décalés dans une mise en scène spectaculaire, drôle et lyrique. Un embarquement familial de 6 à 106 ans pour faire le tour du monde.

Spectacle hors norme qui mélange la marionnette, le théâtre de rue dans un rythme rapide et l'on va de surprise en surprise d'un bout du globe à l'autre.

Entrée : 5 €

Infos Théâtre Interlude au 02 72 77 24 24

→ Mémento

Médiathèque 02 72 77 23 41
Mardi, jeudi et vendredi de 10h à 18h.
Mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Institut Municipal de Langues 02 72 77 23 50
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Samedi de 9h à 12h.

Ludothèque 02 72 77 23 44
Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h.
En dehors des horaires d'ouverture au public, la ludothèque accueille des groupes sur rendez-vous.

Ecole Municipale d'Arts Plastiques 02 72 77 23 40
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Théâtre Interlude 02 72 77 24 24
9 rue de Saint-Melaine
L'espace Information-billetterie est ouvert du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30.

Bibliothèque Sonore 02 41 58 33 18
Esplanade Léopold Sedar Senghor
Le mardi et le jeudi, de 14h à 17h.
Cholet mag est disponible en version enregistrée, ainsi que de nombreux autres ouvrages, sur CD ou MP3, réalisés par l'association des Donneurs de voix de Cholet.

Musée du Textile 02 72 77 22 50
Ouverture pour les groupes : tous les jours, sur réservation uniquement.
Ouverture pour le public : du mercredi au dimanche et jours fériés (sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre, de 10h à 12h et de 14h à 18h).

Musée d'Art et d'Histoire 02 72 77 23 22
Ouverture pour les groupes : tous les jours, sur réservation uniquement.
Ouverture pour le public : du mercredi au dimanche et jours fériés (sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre, de 10h à 12h et de 14h à 18h).

Bibliothèque Universitaire 02 72 77 23 39
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.
Samedi de 8h30 à 12h30.

Office de Tourisme 02 41 49 80 00
Du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h ;
le mardi ouverture à 10h.

Office Municipal du Sport 02 41 65 45 51
58 rue Saint-Bonaventure.
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Point Info Famille 02 72 77 22 10

Point Information Jeunesse 02 72 77 23 61
16 avenue Maudet
Lundi de 14h à 18h.
Du mardi au vendredi de 10h à 12h15 et de 14h à 18h.

Courrier des lecteurs

Remarques effectuées à plusieurs reprises lors de la réunion du quartier Lorraine

Le dépassement des bus est devenu impossible voire dangereux depuis les récents travaux des quais bus.

Les récents textes d'application sur l'accessibilité de la voirie et des espaces publics obligent désormais, sauf impossibilité technique avérée, l'implantation des quais bus de type en ligne ou en saillie, ceci afin de permettre un meilleur accostage des bus par les usagers. L'arrêt du bus se fait donc en pleine voie de circulation. Le bus reste ainsi parallèle à la route et aborde donc le quai sans déport ou dévers. Ce procédé permet également de sécuriser les déplacements des passagers sortant devant le bus. Le Code de la Route indique quant à lui que la priorité reste aux bus lorsqu'ils quittent leur arrêt, ainsi que lorsqu'on les croise et que la route est étroite.



Fermeture de la RD 752 entre Cholet et Le Puy Saint Bonnet

Retard de chantier



Dans le cadre de l'aménagement de l'échangeur Denia, la Route Départementale 752 - route du Puy Saint Bonnet - est fermée depuis le 4 juillet pour permettre la construction d'un pont enjambant le futur tracé de la RN 249 (Cholet-Poitiers). Ces travaux ont nécessité la mise en place d'une déviation de l'axe Cholet - Puy Saint Bonnet. Les usagers de la route (RD 752) doivent emprunter la RN 249 et le rond-point de Denia pour se rendre à Cholet ou au Puy Saint Bonnet.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement a annoncé la prolongation des travaux jusqu'au 20 mars (contre le 5 février auparavant).

Suite à une malfaçon dans la construction d'une pile du pont qui enjambe la RN 249, la DREAL a demandé la démolition puis la reconstruction de la pile, ce qui entraîne ce retard d'un mois et demi.

La Communauté d'Agglomération du Choletais étudie la possibilité de demander des indemnités dues au retard.

Cette page vous est réservée

Adressez vos suggestions, remarques ou questions :

Direction du Cabinet
Courrier des lecteurs
BP 32135
49321 Cholet cedex

Afin que vos courriers soient pris en compte, il convient de préciser vos nom et adresse.

Gilles Bourdouleix vous répondra ainsi que Michel Maudet en sa qualité de Maire Délégué du Puy Saint Bonnet.

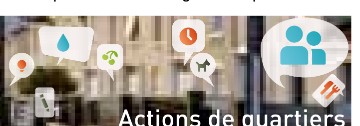
Démocratie locale

Thierry Abraham, Adjoint au Maire en charge du pôle Commerce - Artisanat - Quartiers, se tient à l'écoute des Choletais à l'Hôtel de Ville et dans les quartiers tous les mardis sur rendez-vous.

Renseignements : service Actions de Quartiers 02 72 77 23 23

www.ville-cholet.fr

rubrique "Services en ligne" > "Exprimez-vous"



Les textes des groupes sont publiés tels qu'ils ont été transmis à la rédaction.

Cholet Passion

Le mauvais conte de l'opposition

Le Conseil municipal de novembre dernier a été une nouvelle fois l'occasion pour de nombreux Choletais de constater combien l'opposition, de l'extrême gauche au Modem, était prête à tous les mensonges et approximations pour jeter le discrédit sur la politique de la majorité. Heureusement, les Choletais ne sont pas enclins à croire au mauvais conte de l'opposition. La ficelle est trop grosse, les contradictions trop évidentes. Deux exemples pour illustrer nos propos.

Le plus évident : une lecture sélective du rapport de la chambre régionale des comptes (CRC). L'opposition ne souligne que ce qu'elle entend dénoncer. La CRC note que le coût de l'opération des Arcades Rougé est passé de 18,5 millions d'euros à 33, 9 millions. Cette évolution résulte du fait que, dans la première estimation, le coût du parking n'était pas intégré, soit 13,738 millions d'euros, les travaux de voirie avaient été estimés à 2,45 millions et ils ressortent finalement à 4,038 millions, soit une différence de 1,588 million d'euros sachant que plus de dix ans se sont écoulés entre l'estimation et la réalisation. Enfin, le solde, soit 74 000 euros, est composé de charges diverses dont les taxes foncières liées au portage du foncier durant l'opération. La majorité assume son choix : une politique globale de stationnement pour proposer des tarifs adaptés. D'habitude si prompte à pourfendre la gestion privée, l'opposition a dû manquer un paragraphe. D'habitude si prompte à critiquer le transfert de la culture à l'agglomération, l'opposition a oublié lors du même conseil de préciser que le rapport préconisait "*de mettre en cohérence la gestion des activités culturelles entre la Ville et la CAC*", ce que la Municipalité a fait avec un vote défavorable de l'opposition.

Le plus dangereux : une lecture ambiguë qui jette le discrédit sur l'action municipale. Quand le rapport explique le manque de "lisibilité", l'opposition le traduit en manque de transparence et opacité. C'est scandaleux ! Que l'opposition ne soit pas capable de lire un rapport, où des opérations comptables complexes sont mentionnées, c'est bien dommage. Mais qu'elle transgresse à ce point la réalité, c'est de la malhonnêteté. Jeter le discrédit, voilà la seule arme qu'entend user l'opposition durant ce mandat.

Enfin, le héraut de la démagogie a encore frappé ! M. Coiffard, qui a montré son agressivité et sa méconnaissance des dossiers tout au long de ce conseil, nous dévoile sa nouvelle cible : les élus. Que de sous-entendus malsains et de contre-vérités assénées dans sa proposition de les mettre à contribution. Les collègues maires de l'agglomération, qui continuent d'exercer à la fois leurs activités professionnelles et leurs mandats d'élus, apprécieront ! Un rappel : en France, sur les 536 000 fonctions électives, 410 000 correspondent à des mandats de conseillers municipaux dans des communes de moins de 2 500 habitants et 110 000 dans des communes de 2 500 à 100 000 habitants. Donc 97 % des élus exercent dans des communes où ne sont indemnisés que les maires et les adjoints. Une centaine d'euros à la clef, d'énormes responsabilités en jeu et un sens du service public sans faille. C'est le quotidien de la majorité des maires des petites communes, c'est leur immense contribution à la bonne marche du pays. Elle n'est pas négociable. Il y aurait d'abord d'autres symboles plus évidents M. Coiffard, comme celui d'exercer pleinement votre mandat : en étant présent aux commissions et avec honnêteté. Cela contribuerait, sans doute, à commencer à vous donner un début de crédibilité, mais le chemin risque d'être long. ■

La majorité municipale, l'équipe Cholet-Passion

Ensemble, Vivre Cholet

Tout va très bien, Madame la Marquise...

Les alertes lancées par les élus d'Ensemble Vivre Cholet depuis 2008 sur les finances de la ville, sur les choix exercés par la majorité en matière d'investissements et sur leurs modalités de réalisation, notamment pour ce qui concerne les Arcades Rougé, ont toujours été écartées d'un revers de main méprisant par M. Bourdouleix. **La Chambre Régionale des Comptes vient pourtant de largement confirmer notre analyse.** Elle valide ce que nous avons souligné depuis quatre ans :

1) La Ville de Cholet ne dégage pas assez de marges pour faire face à ses investissements.
2) La Ville s'est lourdement endettée ces dernières années.
3) Désormais, la Ville va devoir baisser drastiquement ses investissements pour les faire correspondre aux réelles capacités financières communales.

Citons le rapport de **la Chambre Régionale des Comptes : L'opération des Arcades Rougé "s'est révélée beaucoup plus coûteuse (33,9 M d'euros) que le projet initial le prévoyait (18,5 M d'euros). Elle est en grande partie à l'origine du "rattrapage" des taux de fiscalité décidé en 2008 et contribue pour 17,6 M d'euros aux 40,4 M d'euros d'augmentation de l'endettement de la ville. Pour autant son coût global est difficile à évaluer."** Le rapport souligne et explique ensuite "la difficulté de lisibilité" des diverses opérations financières liées aux Arcades Rougé. On est donc loin de la parfaite transparence revendiquée par la Municipalité ! Il est quand même temps que les Choletais connaissent l'entière vérité sur cette opération dont la réussite n'est pas assurée, loin s'en faut…

Nous ne nous attendions certes pas à un mea culpa, mais à de la retenue et de la mesure dans l'argumentation du maire pour défendre ses choix. Il n'en fut rien ! Bien au contraire, M. Bourdouleix et sa majorité nous ont entonnés à l'unisson "tout va très bien Madame la Marquise". Il est en revanche à craindre que les Choletais, eux, déchantent. ■

Le Groupe Ensemble, Vivre Cholet
(Gildas GUGUEN, Dominique POUPARD, Nicole VEYLIT, Jean-Pierre GEINDREAU, Anne GRAVELEAU-HARDY, Tristan JOUANNY)

Cholet de toutes nos forces

Et si les Elus contribuaient au plan de rigueur du Pays

En cette fin d'année, les temps sont durs. Entre crise financière, tensions sur l'emploi, recherches d'économies dans le Service Public et plan de rigueur, **tous les Français sont appelés à faire des efforts**. Des efforts qu'il faudra peut-être prolonger voire accentuer. Dans un tel contexte, tous les Elus qui reçoivent des indemnités devraient donner l'exemple et se mettre en première ligne sur le front de la rigueur. Ils devraient par exemple **décider de réduire de 10% leurs indemnités d'Elus** d'autant plus qu'il s'agit dans la plupart des cas d'un second revenu. Bien sûr, le geste serait symbolique s'il ne concernait que quelques Elus. Mais imaginons que tous les Elus de France s'engagent sur cette voie… Là, l'impact ne serait plus négligeable et sans doute contribuerait à réconcilier les Français avec leurs responsables politiques. Allons plus loin, et si les premiers à s'engager sur cette voie étaient les Elus Choletais… ! Ce serait à n'en pas douter exemplaire. ■

Pour "Cholet de Toutes nos Forces"
(Xavier Coiffard, Marie-Christine Bommé, Françoise Coquelet)

Hôtel de Ville 02 72 77 20 00
courriel : info@ville-cholet.fr - www.ville-cholet.fr
L'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
Le samedi, le service Etat Civil vous accueille de 9h à 12h, ouverture du service le mardi à 10h.

Mairie annexe du Puy Saint Bonnet 02 41 56 41 76
Lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, jeudi de 8h30 à 12h et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

CCAS
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
Accueil Solidarité : 02 72 77 24 30
Accueil Petite Enfance : 02 72 77 24 10
Accueil Personnes Agées : 02 72 77 23 30

Centre d'Information Féminin et Familial 02 41 58 03 64

SANTÉ

- **Pharmacies de garde (week-ends et jours fériés)**

10 et 11 décembre : Pharmacie Lefevre (5 avenue Gambetta)
17 et 18 décembre : Pharmacie Centrale (51 rue du Commerce)
24 décembre : Pharmacie Grimard (30 bis rue du Carteron)
25 décembre : Pharmacie des Roches (27 rue Laënnec)
31 décembre : Pharmacie Clairefontaine (Centre cial Clairefontaine)
1er janvier : Pharmacie Liemkéo (13 rue Descartes)
7 et 8 janvier : Pharmacie de la Gare (5 place du 77è RI)
14 et 15 janvier : Pharmacie PK3 (Centre commercial PK3)
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre lieu de résidence, composez le **3237** (0,34 €/min).

- **Maison médicale de garde** 02 41 33 16 33
- **Dentistes**
Gardes le dimanche et jours fériés de 9h à 12h. Pour connaître les coordonnées du dentiste de garde, appelez le 02 41 87 22 53.

URGENCES

- **Pompiers** 18 (ou portable 112)
- **Samu** 15 (ou portable 112)
- **Police** 17 (ou portable 112)
- **Police municipale** 02 72 77 22 22
- **Centre antipoison** 02 41 48 21 21

TRANSPORTS

- **Choletbus-Transports Publics du Choletais** 02 41 62 65 65
- **Service de Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)** 02 41 49 02 80
- **Gare routière** 02 41 62 11 86
- **SNCF** 36 35 (0,34 €/ min)

PRATIQUE

- **Déchèterie La Blanchardière**
Du lundi au samedi : de 9h30 à 12h et de 15h à 19h
Dimanche : de 9h30 à 12h
- **Déchèterie Le Cormier**
Du lundi au samedi : de 9h30 à 12h et de 15h à 19h
Dimanche : de 9h30 à 12h
- **Assainissement**
Pour Cholet et le Puy Saint Bonnet – Lyonnaise des Eaux
En cas de problème, appelez le 0 810 887 887 (7j/7j – 24h/24h, prix d'un appel local)

Le mois prochain dans Cholet mag

n° 254 | Janvier 2012

→ Vie municipale

© Shutterstock

Orientations budgétaires 2012

Avant le vote du budget primitif 2012, le débat d'orientations budgétaires offre l'occasion de faire le point sur l'évolution des principales ressources de la collectivité, sur les moyens qu'elle affecte aux services offerts aux Choletais et sur les projets planifiés ou en cours de réalisation.

→ Entracte

Folle Journée 2012

Du 27 au 29 janvier, Cholet accueille la 10e édition régionale de la Folle Journée. Les principaux lieux culturels de la Ville proposeront tour à tour de découvrir la Musique russe, de 1870 à nos jours, à des tarifs particulièrement accessibles.



© Shutterstock



©M. RICHARD

Un Noël artistique

Pour marquer un peu plus les fêtes de fin d'année, la Ville et le collectif Jamais Trop d'Art ! réunissent une belle brochette d'artistes – clowns, comédiens et musiciens – afin de proposer **chaque soir à 18h** un spectacle de rue à partager en famille.

Parmi les invités : la Cie du Deuxième, Cirkatomik, La Salamandre, la Cie Jo Bithume et Les Eléments Disponibles.

Une animation chaque jour à 18h, jusqu'au 24 décembre
Au cœur du Village de Noël, place Travot

Retrouvez l'ensemble du programme et des extraits vidéo
www.ville-cholet.fr